

PENSION DE FAMILLE

« Phare de Lesseps »

Bilan d'activité 2023
Janvier 2024

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU POLE ET DE LA PENSION DE FAMILLE	3
2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION	5
3. EVENEMENTS MARQUANTS	8
4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES	10
5. PAROLES ET TEMOIGNAGES	11
6. RESSOURCES HUMAINES	12
7. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT	13
8. DEMARCHE QUALITE ET PLAN D' ACTIONS	14
9. PERSPECTIVES.....	17

1. PRESENTATION DU POLE ET DE LA PENSION DE FAMILLE

Le pôle **LOGEMENT-HEBERGEMENT** comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un **parcours résidentiel** qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

- ▶ 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ARGOS, Ker GALLO, Clara ZETKIN (77 places)
- ▶ Des places de stabilisation (6 places)
- ▶ Deux structures d'hébergements d'urgences Hybritel (54 places) et Hybiscus (26 places)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Renforcé dans le Logement (ASRL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale (AESF)
- ▶ L'Intermédiation Locative (IML)
- ▶ Une action visant la préparation à la sortie de maison d'arrêt en partenariat avec le SPIP (DPSMA)
- ▶ Accompagnement à la constitution de dossiers DALO/DAHO (Saint-Brieuc et Loudéac)
- ▶ Des évaluations sociales en tant que structure relais du SIAO
- ▶ Des appartements individuels dans le cadre de l'Aide au Logement Temporaire (ALT)
- ▶ Deux dispositifs de Placement Extérieurs en lien avec le SPIP
- ▶ **Une Pension de Famille : 27 logements – 30 places**

La Pension de Famille représente un type d'habitat alternatif qui doit permettre de rompre avec les formes d'hébergement classiques en matière de réponse sociale, de cadre et de qualité de vie pour des publics ayant des difficultés à accéder au logement ordinaire.

L'aspect privatif du logement, le concept d'habitat dans le sens d'habiter, l'état d'esprit de la structure en font un lieu exempt du côté impersonnel qui peut être reproché aux grandes structures d'hébergement collectif. La Pension de Famille se situant sur le registre du logement durable, n'est pas une alternative aux dispositifs d'insertion ni une solution de logement pour les personnes défavorisées à défaut d'une offre accessible ou adaptée dans le logement social.

Ce lieu permet aux résidents de se construire progressivement et de retrouver une vie sociale, ceci afin de cerner leurs propres forces et de faire émerger des projets individuels (de santé, d'insertion professionnelle, de relogement ou autres). Le temps y est avant tout destiné à se retrouver dans un lieu accueillant et convivial où sont valorisés les compétences et savoir-faire de chacun. Ce fonctionnement offre l'occasion à certains de trouver un mieux-être et d'évoluer à travers différentes activités.

Il s'agit de :

- **Proposer aux personnes un habitat pérenne adapté** à leurs problématiques sociales, psychologiques et physiques.
- **Favoriser l'inscription des habitants dans leur environnement** et à la vie de la cité, notamment à partir de liens axés sur la convivialité
- **Soutenir les habitants dans le savoir habiter et dans l'installation** à la résidence afin de favoriser le choix de rester ou de partir.

La Pension de Famille peut accueillir :

- Des hommes seuls.
- Des femmes seules.
- Des familles monoparentales.

Les habitants présentent les caractéristiques suivantes :

- Niveau de ressources suffisant pour acquitter une redevance
- En situation d'isolement ou d'exclusion sociale
- En difficulté pour accéder à un logement ordinaire ou s'y maintenir

Les habitants présentent les capacités suivantes :

- Participer à une vie collective
- Cohabiter avec des ménages présentant des problématiques diverses
- Evoluer en autonomie dans les actes de la vie quotidienne ou accepter de se faire aider
- Adhérer au projet social de la Pension de Famille et à ses modalités de fonctionnement.

Le bâtiment comporte 2 cages d'escaliers comprenant 22 logements (capacité d'accueil de 25 places) et des espaces collectifs (1 cuisine, 1 salle de vie, 1 salle d'activités, 1 salon/salle de jeux, 1 buanderie, 1 bureau, 1 jardin) et 5 studios en diffus dans une résidence étudiante à 1 km de la Pension de Famille.

2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

2.1. Typologie du public présent

Composition des ménages : essentiellement des personnes isolées

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Isolé	16	16	14	14	12	17	27	30	29	30	29
Isolé avec enfant(s)*	2	3	4	4	3	2	-	-	-	-	-
Couple	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Couple avec enfant(s)	4	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	23	20	18	18	15	19	27	30	29	30	29

2 résidents ont un droit d'hébergement pour leur enfant mineur.

Répartition du public selon le sexe : Une nette prédominance d'hommes

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Hommes	19	16	13	13	12	17	21	23	24	25	24
Femmes	7	6	5	5	3	2	6	7	5	5	5
Enfants	6	6	6	6	4*	2*	-	-	-	-	-
Total	32	28	24	24	19	21	27	30	29	30	29

Une nette majorité des ménages présents est composée d'hommes seuls.

Relativement stable, la moyenne d'âge des personnes présentes à la Pension de Famille est de 54 ans. La majorité des personnes reste en pension de famille.

- 6 résidents entre 36 et 45 ans
- 10 résidents entre 46 et 55 ans
- 9 résidents entre 56 et 65 ans
- 5 résidents ont plus de 65 ans

Ressources financières : Des revenus issus des minima-sociaux

	2022	2023
RSA socle	11	7
AAH	12	13
Pension d'invalidité	2	1
ASP (minimum vieillesse)	1	2
Retraite	2	3
Allocation Retour Emploi	1	1
Salaire	2	2
Total	30	29

23 ménages sur 29 ont des ressources issues des minima-sociaux (RSA, AAH, Pension d'Invalidité, ASPA) .
En 2023, 3 résidents étaient à la retraite. Deux personnes étaient en emploi.
44 % des Habitants de la Pension de Famille perçoivent l'AAH.

2.2. Les entrées et les sorties

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Entrées	6	6	1	1	/	5	10	4	3	4	2
Sorties	7	4	1	3	1	4	1	4	2	4	2

2.2.1. Les ménages sortis du dispositif

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Accès au logement ordinaire	3	1	-	1	1	-	1	2	1	-	-
Situation inconnue	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hébergement chez un tiers	1	-	-	1	-	-	-	1	-	1	-
Décès	1	-	1	-	-	4	-	-	1	1	-
Autres *	2	1	-	1	-	-	-	1	-	2	2
TOTAL	7	4	1	3	1	4	1	4	2	4	2

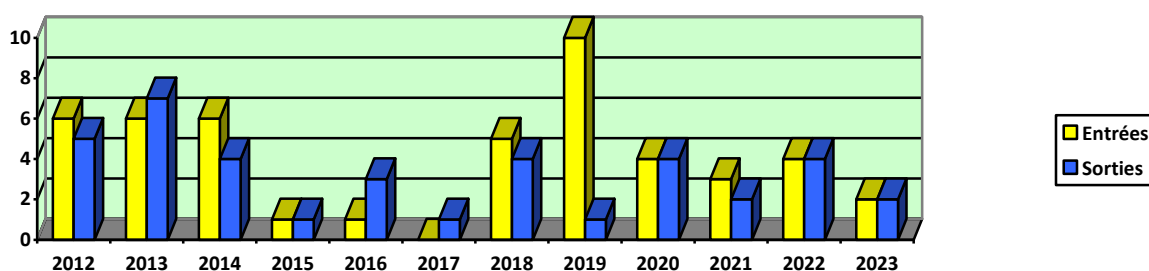
*1 en Maison d'accueil et 1 situation inconnue

Une pension de famille permet d'accueillir des personnes sans limitation de durée. En 2023, 2 personnes sont sorties du dispositif. Une fin de séjour a été signifié à 1 habitant, cette fin de séjour était en lien avec un manque d'autonomie et une incapacité à respecter le règlement de fonctionnement. Un autre résident a été orienté vers un accueil familial.

2.2.2. Les ménages entrés sur le dispositif en 2023

Les ménages accueillis à la pension de famille étaient sans domicile et ont été orientés par l'accueil de jour de l'association ADALEA.

En 2023, les habitants arrivés viennent de la rue.



Le nombre de personnes quittant la Pension de Famille est relativement stable depuis 2020. Pour rappel, le nombre important d'entrées en 2019 est à mettre en corrélation avec la réhabilitation de 4 logements de type 4 en 4 T2 et 4 studios pour mieux répondre à la typologie des publics accueillis.

3. EVENEMENTS MARQUANTS

Les activités

Une réunion d'activité est organisée tous les jeudis pour permettre aux habitants de s'investir dans le choix des activités qu'ils proposent pour organiser leur semaine.

1. Les sorties

En 2023, il y a eu des sorties une à deux fois par semaine, parmi lesquelles on peut citer, sorties pêche à pied, fêtes dans la région (fête de la coquille st jacques, la Roche Jagu...). Les personnes se sont mobilisées et ont apprécié celles-ci. En moyenne entre 6 et 7 résidents participent aux sorties à la journée.

Comme nous l'avons vu précédemment, peu de résidents travaillent et les sorties permettent d'aller vers l'extérieur, de créer du lien, d'occuper le temps.

2. Les activités créatives

Plusieurs activités ont été proposées durant cette année :

- Un atelier graffiti en collaboration avec des étudiants moniteur éducateur d'Askoria afin de réaliser une fresque pour décorer la pièce commune de la pension de famille,
- Un atelier mandala afin de décorer les espaces communs et leur cadre de vie.
- Un groupe de résidents s'est occupé du jardin, réalisation de semis, plantation de légumes, de fleurs.

Ces activités permettent de s'appuyer et de valoriser les compétences des personnes. Dans le cadre d'Atouts Cœur, actions organisées par Adalea, qui se déroulaient de juin à octobre 2023, les résidents de la pension de famille ont pu participer à des animations tels que la médiation animale, atelier cuisine, sport pour tous et parenthèse bien être.

3. Les « petits déjeuners qui réfléchissent »

Cette année nous avons poursuivi les « petits déjeuners qui réfléchissent ». Cette activité est un support de mobilisation qui permet aux habitants de la Pension de Famille de développer ou de maintenir leur autonomie dans la vie quotidienne et cela dans une ambiance conviviale. Ils permettent d'élaborer ensemble des outils ou des supports pour faciliter l'organisation de la vie quotidienne en valorisant les connaissances, les savoir-faire et les potentialités des participants. Et favoriser les échanges entre les habitants sur des thèmes choisis par eux-mêmes tels que : le handicap invisible, l'hygiène, le respect...

4. Les ateliers autour du repas

Les habitants ont apprécié de se retrouver pour élaborer, cuisiner, et partager des moments conviviaux. Ces moments de vie collective ont été attendus avec impatience par de nombreux résidents. Nous remarquons qu'ils sont de plus en plus nombreux à y participer.

5. Les jeux

Tous les mardis en soirée, nous avons mis en place des jeux de société (times, taboo, WII, dessinez c'est gagné...). Le jeu peut sembler sans but voire inutile pour certains mais ses bienfaits sont indispensables : réduction du stress, stimulation intellectuelle, développement de la créativité, connexion des autres et le plaisir d'être ensemble. Les résidents apprécient de plus en plus ces moments conviviaux. Le groupe de personne s'étoffe au fil des séances et de nouveaux jeux sont investis.

6. Le nettoyage des plages

Cette année encore, les habitants ont pu participer aux nettoyages de plages organisés par la réserve naturelle nationale de la baie de Saint Briec. Actes citoyens et écologiques, ces sorties permettent de côtoyer d'autres bénévoles et sont particulièrement appréciées des résidents.

7. Le sport détente

Les habitants de la Pension de Famille participent toujours à des séances d'activité physique adaptées avec l'association Siel Bleu. Cette activité allie endurance, relaxation, renforcement musculaire et surtout du plaisir. Les séances ont lieu le mercredi après-midi à raison de 2h.

8. La porte ouverte à la pension de famille

En 2023, nous avons participé à l'opération « pension de famille en fête ». Cet évènement est organisé dans le cadre d'une campagne nationale de promotion des pensions de famille. S'inscrivant dans le plan *Logement d'abord*, cette campagne a pour objectif d'améliorer la visibilité de cette offre spécifique de logement destiné aux plus démunis et de contribuer à leur intégration dans leur quartier.

En 2023, avec les habitants nous avons décidé d'organiser une porte ouverte afin d'échanger et de présenter la pension de famille. Les habitants se sont mobilisés dans l'organisation de la journée et avec le soutien des professionnelles. Elle a été l'occasion de partager un moment de convivialité et de faire découvrir cette forme d'habitat alternatif aux partenaires du secteur.

9. Animation d'un ciné-débat

Dans le cadre de son stage à responsabilité de monitrice-éducatrice, Madame Boutaleb a animé des séances de ciné-débat. Les habitants se sont saisis de cette activité et ont réclamé la poursuite de cette animation.

4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES

2023 : Bien vieillir en pension de famille

La pension de famille est un dispositif de logement durable aussi les habitants ont la possibilité de vieillir à domicile. La moyenne d'âge de la pension de famille de Saint-Brieuc était de 54 ans en 2023. Même si la moyenne d'âge est inférieure à soixante ans, du fait de leurs conditions de vie et de leur parcours antérieur, les pertes d'indépendance et d'autonomie surviennent prématurément.

Du point de vue des habitants, la plupart des personnes de plus de 50 ans expriment leur volonté de finir leurs jours à domicile à la pension de famille. Ainsi Madame A, 67 ans nous confie « *Je veux rester dans mon appartement jusqu'à la fin de ma vie. S'il m'arrive quelque chose, il y a du monde à côté : les professionnelles, les copines qui habitent à la pension de famille. J'habite dans un appartement au rez de chaussée, c'est possible de rester et je veux continuer à venir sur le collectif, faire de la cuisine, venir aux repas...* ».

Les professionnelles quant à elles, sont et seront confrontées au vieillissement des habitants et veillent à les soutenir dans leur projet de maintien à domicile au sein de la pension de famille le plus longtemps possible. Elles accompagnent le changement lié au vieillissement, en laissant le temps de l'adaptation, en évitant de mettre en place trop rapidement des aides qui peuvent renforcer la dépendance. Monsieur B, 64 ans rencontre de plus en plus de difficultés sur le plan cognitif, nous avons mis en place un planning mensuel sur lequel ses rendez-vous et les interventions extérieures sont notés, Par automatisme, il raye chaque matin les jours écoulés. Pour Monsieur D, l'équipe a mis en place un emploi du temps ritualisé pour son linge, son ménage.

Ainsi, les professionnelles soutiennent l'autonomie en laissant le temps à la personne de s'adapter mais aussi en laissant la place à ses envies, ses projets en lui laissant le temps de se poser. Elles sont présentes aux cotés des personnes vieillissantes pour lutter contre l'isolement et la solitude en permettant à la personne de maintenir une activité sociale même modeste au sein de la pension de famille.

Elles sont amenées à solliciter parfois des aides techniques et humaines afin que le maintien à domicile soit possible. Au sein de la pension de famille d'Adalea, 2 logements et le collectif sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Il est possible pour les personnes en perte d'indépendance de solliciter des aides à domicile pour l'entretien du logement et les courses, des infirmiers libéraux pour les soins d'hygiène et la prise des traitements, le service de portage des repas à domicile.

Elles maintiennent quand cela est possible et souhaité par la personne le lien avec la famille et soutiennent les projets de fin de vie. Monsieur B habite depuis 11 ans à la pension de famille. Auparavant, il vivait dans le sud dans une communauté. Monsieur rencontre de plus en plus de difficultés à se repérer dans le temps et l'espace, il vit de plus en plus difficilement l'éloignement de ses enfants et de ses petits-enfants et exprime l'envie de se rapprocher des siens dans le sud de la France. Les professionnelles lui ont permis de maintenir le lien avec ses enfants et de faire aboutir ce projet de déménagement auprès de ses enfants qui ont accepté de l'accueillir dans un logement à proximité de leur domicile.

Comme tout logement autonome, il n'est parfois pas possible au vue de l'état de santé des personnes de les maintenir dans leur logement au sein de la pension de famille jusqu'à la fin. En effet, certaines personnes ont besoin d'un étayage médical trop important, d'autres ne peuvent rester à domicile pour des raisons de sécurité du fait de démences par exemple.

Pour éviter que les professionnelles confrontées au vieillissement et aux pertes d'indépendance et d'autonomie se sentent démunies, la fondation Abbé Pierre organise des formations. 3 professionnelles du Phare de Lesseps ont participé à ce module de formation.

Bien vieillir en pension de famille

Bruno arrivé en 2023 sur la pension de famille :

« J'ai trouvé mon équilibre, je ne me pose plus de questions : où je vais passer ma journée ? où je vais dormir ? Au vu de mon âge, je vieillirai à la pension de famille, maintenant je peux avancer : je peux recevoir ma fille, de la famille avec qui j'ai renoué des liens, des copains...Ici c'est mon cocon de tranquillité ... »

Pascal arrivé en 2018 :

« Je pense rester ici, même si je suis encore jeune ! jusqu'à la fin de ma vie. J'aime bien la compagnie, ça me plaît, je viens quand je veux au collectif. Les professionnels sont là pour nous, je me sens en sécurité. J'occupe mon temps en faisant des mots croisés, lecture du journal. L'environnement me convient les commerces sont proches, il y a tout. J'ai mes repères.

Avant je vivais à la campagne, c'était compliqué de se déplacer. Je suis vraiment tranquille, je me sens chez moi. »

6. RESSOURCES HUMAINES

Les professionnelles de la Pension de Famille pour 2023 sont :

- Emeline DION, puis Catherine MADDI sur le poste de Maitresse de maison
- Stéphanie COLLET,
- Patricia NICOL,
- Pauline LAGADEC puis Malika OUERGHEMI sur le poste de travailleur social.

Les remplacements ont été effectués par :

- Heinz BOKSMA en remplacement du chef de service Stéphane FERRON
- Baptiste PLANCON
- Aurélie LE BELLEC
- Orane BRIJA
- Morgane LE MEZEC
- Chloé KWIATWOSKY

Deux stages de Monitrice Educatrice ont été fait par :

- Nadège LE NAGARD
- Najette BOUTALEB

Temps consacré à la formation dans le cadre du plan de formation :

Formation	Organisme	Nb salarié	Nb heure
Améliorer ses écrits professionnels	URIOPSS	1	14
Certification maîtresse de maison 2022-2023	ASKORIA CFA ARFASS	1	266
PSSM premiers secours en Santé mentale	SANTE MENTALE France	1	14
Syndrome de Diogène	EPSILON MELIA	2	28
Total général		5	322

Le temps consacré à la formation dans le cadre du plan de formation est de **322 heures dont 56 heures au titre de la formation collective et 266 heures au titre de la formation individuelle**

Temps consacré à la formation hors cadre du plan de formation :

Formation	Organisme	Nb salarié	Nb heure
Analyse de pratique professionnelle	ASKORIA	1	10,5
Médiation active à l'emploi en structure AHI	FAS	2	51
SST recyclage	Formateur interne	1	7
Travailler avec les compétences des personnes en souffrance psychique	FAP	2	28
Total général		6	96,5

Le temps consacré à la formation hors cadre du plan de formation est de **96.50 heures**

7. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT

1. L'inscription des habitants dans leur environnement

Tout comme les années précédentes, l'équipe a maintenu sa collaboration avec le Centre Social du Plateau Cap Couleurs. Une dizaine de personnes a participé à La fête de l'été ainsi qu'à la fête de Noël.

2. Le travail de partenariat

■ Les partenaires du secteur sanitaire

La collaboration avec l'Equipe Mobile Précarité Psychiatrie du Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu (EMPP) se poursuit et se consolide, notamment par des rencontres bimestrielles. Ces échanges apportent des éclairages sur le fonctionnement des personnes présentant des troubles psychiques et permet aux salariées d'adapter leurs pratiques professionnelles.

Si les résidents présentent un mal-être important, les professionnelles peuvent faire appel à l'EMPP. Ces professionnels sont bien identifiés par les habitants et sont des personnes ressources, ce qui peut constituer la première étape d'une démarche de soin vers le Centre Médico-Psychologique (CMP).

De la même manière, l'infirmière référente de la MDD de St Brieuc ville peut intervenir auprès des résidents pour prendre les RDV qui constituent le parcours de soin, elle peut accompagner les personnes au rendez-vous et veiller aux prises en charge.

Nous collaborons également avec le CSAPA, équipe mobile addictions, Soins de Suite et de Réadaptation l'Avancée.

Au quotidien, nous collaborons avec les cabinets d'infirmiers qui interviennent à domicile.

L'équipe bénéficie également de réunions mensuelles de supervision, celles-ci permettent de faire « un arrêt sur image » en relatant des situations vécues au quotidien. Ce travail d'élaboration avec la superviseuse permet de réfléchir sur sa posture professionnelle et entrevoir des pistes d'amélioration.

■ Les partenaires du secteur social

Lorsque les personnes ont besoin de soutien concernant l'entretien de leur logement, la préparation des repas, les courses, nous faisons appel à différents partenaires

- Service à domicile du CIAS
- ADMR
- Âge d'or
- Armor emploi
- Régie de quartier

Nous travaillons également avec les associations tutélaires. En 2023, 10 résidents bénéficient d'une mesure de protection.

■ Le réseau

La Fondation Abbé Pierre

La pension de famille collabore activement avec le réseau de la Fondation Abbé Pierre. Les professionnelles ont assisté à plusieurs formations et à plusieurs réunions du réseau. Le phare de Lesseps bénéficie du soutien et des informations sur les différentes opérations concernant les pensions de Famille (semaine pension de famille, place à table...).

8. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE ET PLAN D'ACTIONS

Défini pour la période 2020-2025, le Projet Associatif d'Adalea est un document fédérateur, fruit d'une concertation entre administrateur.rice.s, bénévoles d'actions et salarié.e.s définissant la stratégie de l'association pour les années à venir. Il constitue une véritable boussole qui guide son action à travers :

- 5 valeurs socles : la solidarité, la tolérance, le respect citoyen de tout individu, la confiance en la personne ;
- 1 ambition : *Adalea, un acteur majeur de l'inclusion en Bretagne*
- 5 visions
- 10 engagements.

Par déclinaison du projet associatif, le projet de service représente l'outil pour réinterroger le dispositif/action porté.e par l'association en posant les principes d'actions, les orientations stratégiques pour les années à venir, en cohérence avec le calendrier, l'ambition, les visions et engagements du projet associatif. Défini en 2021 avec la participation active des parties prenantes du service, Il permet ainsi de rendre lisible les missions, les modes d'organisation et de fonctionnement et de définir les objectifs en matière de qualité de prestations/services rendus.

Son élaboration s'inscrit en articulation avec les évaluations interne et externe avec l'intégration des axes de progrès, identifiés lors de l'évaluation interne validée en 2020, dans le plan d'actions adossé au projet de services.



Axes de progrès identifiés en 2022	Axe de progrès identifié via l'évaluation interne (à cocher si oui)	Réalizations au 31.12.2023	Perspectives 2024
Fiche action N°1 : Améliorer l'accueil, l'accompagnement et le suivi des habitants de la Pension de Famille	☒	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un travail sur la place et le rôle de chacun.e (s) afin d'identifier et valoriser les compétences et les appétences des professionnelles a débuté. ▪ Des temps de réflexions sur les projets de vie des habitants ont été travaillé en équipe. ▪ Nous avons poursuivi le développement des compétences de l'équipe pour pouvoir s'adapter aux problématiques des habitants (vieillesse, conduites addictives, isolement, problématiques psycho-sociales) ▪ L'organisation des réunions d'équipe (planning de synthèse, réunion thématique, ...) a été revue. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudier la faisabilité de mettre en place un logement d'évaluation ▪ Poursuivre la réflexion sur l'accueil des personnes pour favoriser leur intégration
Fiche action N°2 : Développer la participation des habitants de la Pension de Famille	☒	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des actions afin de réinstaurer une participation, à dimension citoyenne, des habitants aux instances de la Pension de Famille ont été initiées. ▪ Les sollicitations pour amorcer la participation des personnes aux activités ont été accentuées. ▪ Un travail de contact pour développer le réseau de partenaire est en cours. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre l'utilisation du questionnaire de satisfaction ▪ Etude de la faisabilité de projets extérieurs fédérateurs ▪ Sonder les habitants sur l'existant et sur leurs propositions ▪ Appuyer les résidents dans leur fonction de représentation et favoriser leur participation au CCRPA.

<p>Fiche action N°3 :</p> <p>Travailler la communication et le partenariat à l'extérieur</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien et entretien du partenariat existant ▪ Travail d'identification et rencontre de nouveaux partenaires ▪ Participation à la semaine nationale des Pension de Famille 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler l'orientation des habitants vers les partenaires extérieurs ▪ Maintenir et entretenir le partenariat existant et travailler à l'élargissement du réseau de partenaires. ▪ Développer la communication extérieure.
<p>Fiche action N°4 :</p> <p>Entretien et Améliorer l'outil Pension de famille</p>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des améliorations sur les aménagements extérieurs ont été effectuées ▪ L'utilisation de la salle mixte a été redéfini. Des devis doivent être fait en 2024 pour en améliorer l'insonorisation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir le comité des habitants ▪ Programmer les rénovations des logements et des espaces collectifs ▪ Concerner les habitants sur des projets

9. PERSPECTIVES

A l'avenir nous allons progressivement reprendre les rencontres entre les pensions de famille sur le département, inviter à la pension de famille les différents partenaires du secteur social et associatif : centre social, culture Zâtous, les Groupes d'Entraide Mutuel etc. Cette démarche est un préalable à « aller vers l'extérieur ».

La pension de famille s'est inscrite en 2023 dans le projet Emploi d'Abord en Hébergement. Deux professionnelles ont bénéficié d'une formation de 8 jours afin de venir en appui aux référents sociaux des CHRS et autres dispositifs concernés. Les professionnelles formées à EMAH font office de « référent emploi » au sein de la Pension de Famille. L'objectif d'EMAH est de renforcer l'accompagnement conjoint « logement et emploi d'abord », dès lors que les personnes expriment le souhait d'accéder à l'emploi en misant sur leurs compétences.